VISage
Vienne Santé Gérontologie
http://visage.sante-ra.fr

« VISage à découvert »
La lettre n°3 – Spécial Adhérents
Septembre 2012

# Les ressources pour accompagner la prise en charge d'un patient Alzheimer et alléger le fardeau de l'aidant.

Au-delà de l'évaluation gérontologique qui se voudra complète, la prise en charge thérapeutique doit prendre en compte l'aspect médicosocial de la situation et l'évaluation des signes d'épuisement de l'entourage.
Nous vous recommandons le document destiné aux professionnels de santé édité par l'INPES consultable sur le site : www.inpes.sante.fr dans la rubrique « Repères pour votre santé » - « *Maladie d'Alzheimer, réaliser une visite longue* ».
Après avoir **repéré les souffrances et les signes d'épuisement de l'aidant, son état psychologique, les besoins du couple aidant-aidé tout au long de la journée, évalué l'implication de l'aidant, il faudra informer le malade et l'aidant des dispositifs existants selon les difficultés rencontrées et s'appuyer sur les ressources du territoire.**

## Lieux de diagnostic et de suivi thérapeutique :

| | |
|---|---|
| Consultation mémoire du service de gériatrie, centre hospitalier de Vienne. | 04.74.31.32.85 |
| Consultation mémoire du service de neurologie, centre hospitalier de Vienne. | 04.74.31.34.29 |
| Consultation mémoire, hôpital local de Condrieu. | 04.74.59.50.31 |

## Coordination des professionnels et suivi des patients à domicile :

| | |
|---|---|
| **La MAIA :** Maison pour l'Autonomie et l'intégration des Malades Alzheimer porté par le Réseau VISage, a pour mission d'organiser la lisibilité et l'articulation des ressources du territoire, est destinée à accompagner des situations complexes tant sur le plan médical, que familial ou social.<br>Un référent appelé gestionnaire de cas est nommé pour accompagner la personne âgée et son entourage dans des démarches administratives ou de soins. | 04.74.31.34.35 |

| | |
|---|---|
| **Réseau gérontologique VISage :** destiné aux personnes âgées dépendantes nécessitant une prise en charge globale et à leur entourage, en permettant une coordination des professionnels intervenant au domicile. | 04.74.31.32.97 |

## Aide au financement du maintien à domicile et des soins :

| | |
|---|---|
| **Services autonomie des conseils généraux pour les plus de 60 ans :**<br><br>***Territoire autonomie du conseil général de l'Isère :***<br>Territoire Bièvre Valloire : rue de la Guillotière, 38270 Beaurepaire.<br>Territoire Isère rhodanienne : 3, quai F. Mistral, BP 22, 38217 Vienne.<br>Territoire Porte des Alpes : 18, avenue F. Dard, 38307 Bourgoin-Jallieu. | 04.37.02.24.80<br>04.74.87.93.30<br>04.26.73.05.48 |
| ***Service autonomie du conseil général du Rhône :*** Maison du Rhône de Condrieu : 40, rue des Granges, 69420 Condrieu. | 04.74.56.60.27 |
| ***Service autonomie du conseil général de la Loire :***<br>Délégation à la vie sociale territoire Gier Ondaine Pilat. | 04.77.29.27.50 |
| **Maison départementale de la personne handicapée (MDPH)**, pour les moins de 60 ans :<br>- Carte d'invalidité<br>- Prestation Compensatoire du Handicap (PCH),<br>- Allocation pour Adulte Handicapé (AAH). | *Beaurepaire :* 04.37.02.24.80<br>*Vienne :* 04.74.87.93.30<br>*Bourgoin Jallieu :* 04.26.73.05.48<br>*Condrieu :* 04.74.56.60.27<br>*Gier Ondaine Pilat :* 04.77.29.27.50 |

| | |
|---|---|
| **La caisse d'assurance maladie (CPAM)** : pour la prise en charge des soins à 100 % | Plateforme : 3646 |

## Répondre aux besoins de répit de l'aidant :

| | |
|---|---|
| ***Pour améliorer ou préserver l'autonomie de la personne dans les activités quotidienne :*** | |
| **Les Accueils de Jour Alzheimer :**<br>Vienne, les Bosquets<br>Saint Jean de Bournay, le Couvent<br>Péage de Roussillon, Bellefontaine<br>Saint Quentin Fallavier, La chêneraie<br>Grigny, le Charme des Sources | <br>04.74.31.32.85<br>04.74.58.12.12<br>04.74.11.16.16<br>04.74.82.67.00<br>04.72.24.16.56 |
| **L'ESAD du territoire de Vienne :**<br>Equipe Spécialisée Alzheimer, pour la prise en charge à domicile des personnes au stade débutant ou modéré de la maladie. | SSIAD des deux cantons de Vienne :<br>04.74.85.86.25<br>04.74.56.58.73 |
| ***Pour informer et soutenir les aidants :*** | |
| **« Information et soutien des aidants familiaux »**<br>2 sessions par an organisées par le réseau VISage au centre hospitalier de Vienne | 04.74.31.32.97 |
| **« Aide aux aidants »**<br>Sessions organisées par la MSA sur Saint Jean de Bournay | 04.76.88.76.20 |
| ***Pour répondre aux besoins de soutien psychologique et de resocialisation de l'aidant et de la personne malade :*** | |
| **L'association France Alzheimer**<br>Propose des groupes de formation des aidants, groupes de paroles, séjours de vacances ainsi que des moments conviviaux pour les aidants | 04.76.43.18.19 (Grenoble) |
| Soutien psychologique à domicile dans le cadre du réseau gérontologique VISage | 04.74.31.32.97 |
| **Association Neurhonalp**<br>Réunir, aider, informer les familles touchées par les maladies neuro-dégénératives en vue d'un soutien mutuel. | Antenne Jarcieu<br>04.74.84.85.19 |
| ***Pour permettre à la famille de « souffler », aux spécialistes de réévaluer le traitement et renforcer les aides :*** | |
| Dès qu'apparaissent les complications (troubles du comportement, iatrogénie médicamenteuse…) très fréquentes au cours de l'évolution de la maladie d'Alzheimer, un recours à la **filière gériatrique locale** avec des **demandes d'hospitalisation, de consultations spécialisées**, dans les services de gériatrie ou de neurologie et dans l'unité cognitivo-comportementale, peuvent être proposées. | *CH Vienne :* 04.74.31.32.85<br>*CH Condrieu :* 04.74.59.50.31<br>*CH Beaurepaire :* 04.74.79.11.11<br>CH Pélussin : 04.74.87.50.00 |

Vous trouverez toutes ces informations, et encore plus de ressources (EHPAD, hébergements temporaires, nom de services d'aide à domicile, de cabinet d'IDE…) sur le site internet visage.sante-ra.fr et des liens vers d'autres sites